BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIETES BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général: 33, rue Bossuet, Lyon (6me)

Trésorier : M. P. MIGNOT, 4, rue Eugène-Manuel, Villeurbanne (Rhône).

 également disparu. Chez trois exemplaires, par contre, le dessus est entièrement d'un brun chaud, sans aucun semis d'écailles bleues, avec des taches submarginales presque effacées aux supérieures ; plus apparentes aux inférieures où elles renferment des points noirs ; dessous de ailes : ocelles de la série postdiscale et ocelles basilaires de taille moyenne, cependant plus gros en général que ceux des mâles, dessins submarginaux plus nets.

Ainsi qu'on le voit, la série capturée aux Cèdres par H. DE LESSE présente un mélange des caractères attribués à *brenda* et à *anthea* et les observations d'Ellison se trouvent ainsi confirmées.

Agrodiaetus ripartii alcestis Zerny. — 17 σ , 5 ς , les Cèdres, 2-8-VI-55. Cette sous-espèce diffère notablement de la race nominale de Digne, primitivement décrite par Boisduval sous le nom de rippertii; il n'est pas certain qu'on doive l'y rattacher.

Glaucopsyche cyllarus aeruginosa Staudinger. — 1 σ , 1 φ , env. de Zahlé, col routier, 1300 à 1700 m, 28-30-V-55; 1 σ , 4 φ φ , les Cèdres, 2-8-VI-55.

Lycaenopsis argiolus paraleuca Röber. — 1 σ , les Cèdres, 2-8-VI-55. Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 11 janvier 1958.

SUR UNE ESPÈCE FRANÇAISE DE NOLINÉ DONT UN SEUL EXEMPLAIRE ETAIT JUSQU'A PRESENT CONNU: CELAMA DRESNAYI WARN. (LEP. ARCTIDAE). (Contribution à l'étude des Arctidae Nolinae, I*)

par Cl. Dufay (Attaché de Recherches au C. N. R. S.)

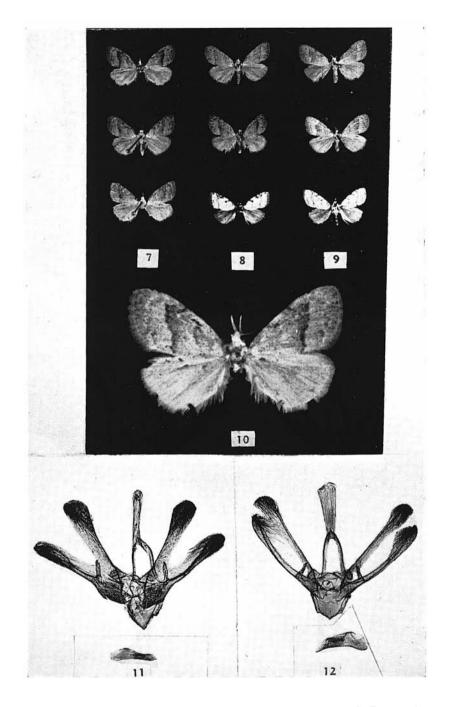
Une nouvelle Celama européenne du groupe de Celama centonalis Hb. a été décrite par G. Warnecke il y a quelques années (Rev. Fr. Lépidopt., X, 1946, p. 289, pl. IV) d'après un unique exemplaire mâle, d'ailleurs en mauvais état, qui fut capturé le 25 juillet 1936 par G. du Dresnay à La Bessée-sur-Durance (Hautes-Alpes). Cette espèce fut dédiée à G. du Dresnay et nommée dresnayi Warn.

Aucune autre capture de cette espèce n'a été signalée depuis ; le Type unique, originaire de La Bessée, restait donc le seul exemplaire connu de Celama desnayi Warn.

Or, j'ai pris au printemps dernier, fin mai et début juin 1957, sept exemplaires mâles de cette *Celama*, à Saint-Michel-l'Observatoire, près de Forcalquier (Basses-Alpes). Je les ai tous capturés à la lumière d'une lampe à vapeur de mercure, un le 28 mai, et six le 2 juin 1957, ces derniers entre 0 h et 3 h du matin. La localité de Saint-Michel (altitude: environ 650 m) est située à environ 120 km à vol d'oiseau au sud-ouest de La Bessée-sur-Durance (environ 1000 à 1100 m d'altitude).

Mes exemplaires se distinguent de presque tous les autres Nolinés français par la longueur assez frappante de leurs palpes et la coloration assez uniforme, d'un gris soyeux, de leurs ailes antérieures qui sont

^(*) et Contribution à l'étude de la faune entomologique des Basses-Alpes, 8. Voir 7: Rev. Fr. Lépidopt., XIV, 1954, 18-20, p. 259.



C. Dufay phot.

traversées par une ligne postmédiane peu sinuée et sur presque toute la surface desquelles sont disséminées des écailles plus foncées. Par ces caractères, ces papillons me semblèrent aussitôt appartenir à l'espèce de Noliné citée ci-dessus et connue jusqu'alors par un unique exemplaire, le Type. La dissection de l'armure génitale mâle de deux exemplaires (préparations C. Dufay n° 584 et 587) me démontra qu'il s'agissait bien en effet de Celama dresnayi Warn.

Je n'ai malheureusement pas pu comparer mes exemplaires au Type, car celui-ci a disparu et est sans doute détruit. C'est pourquoi j'ai consulté au sujet de leur détermination M. G. WARNECKE, de Hambourg, auteur de la description de cette espèce; celui-ci a bien voulu m'indiquer, d'après les photographies que je lui en avais communiquées, qu'il considérait personnellement mes exemplaires de Saint-Michel comme des Celama dresnayi Warn., bien que leur aspect extérieur ne semblât pas concorder tout à fait avec celui du Type, qui était d'ailleurs en mauvais état. M. H. de Toulgoët, de Paris, a été également du même avis.

Comme cette espèce demeure très peu connue, puisqu'il n'en a été pris jusqu'à présent que huit papillons en tout, on peut penser que peut-être elle reste confondue dans les collections avec d'autres Nolinés avec lesquels elle pourrait présenter une certaine ressemblance superficielle. Aussi, je ne crois pas inutile de redonner ici une description détaillée de Celama dresnayi, faite d'après des exemplaires en assez bon état, et d'indiquer les caractères distinctifs de son armure génitale :

o': envergure : 16 à 18 mm. Longueur de l'aile antérieure : 9,5 à 10 mm.

Antennes jaunâtres, à longues soies blanches. Palpes très développés, de 2 mm de long environ, leur face interne couverte de poils blancs et leur face externe de poils blancs mêlés de blanc-rosé et de gris-noir, comme la tête, le thorax et les ptérygodes. Collier plus blanc. Revêtement de l'abdomen d'un gris-clair un peu argenté, plus foncé sur le dessous, touffe anale plus claire. Cuisses et tibias d'un brun-jaune, couverts d'écailles d'un blanchâtre rosé, tarses plus jaunâtres, chaque article avec un faible anneau distal clair.

Ailes antérieures de coloration fondamentale d'un gris-soyeux très clair, à très léger reflet lilacé, plus foncé dans l'aire marginale et sous la côte, saupoudré d'écailles d'un gris-noir plus foncé disséminées sur presque toute la surface de l'aile. Ligne antémédiane constituée par une ombre grise oblique, dessinant un angle aigu vers l'extérieur sous la côte. Ligne postmédiane formée d'une ombre d'un gris-foncé, bien délimitée extérieurement mais se confondant graduellement intérieurement avec la teinte générale. Elle part perpendiculairement de la côte, puis tourne de 90° pour se diriger vers l'apex à peu près parallèlement à la côte sur environ 1,5 mm ; après quoi elle forme un angle aigu dirigé vers l'extérieur, au delà duquel elle prend une direction à peu près parallèle au bord externe, en dessinant une double sinuosité très faible comportant une concavité extérieure assez marquée comprise entre la cellule et la nervure 1. Subterminale indiquée par une ombre grisâtre un peu effacée, subparallèle au bord externe. Espace compris entre le bord externe et la subterminale un peu plus foncé que le reste de l'aile. Franges grises, un peu plus claires à leur extrémité.

Dessous des antérieures d'un gris clair assez uniforme, un peu plus clair entre la postmédiane et la subterminale.

Postérieures d'un gris blanchâtre uniforme ainsi que les franges, sans trace de lunule ni de ligne postmédiane; dessous identique au dessus.

♀ inconnue.

D'après les sept exemplaires que j'ai pris, on constate que la variation individuelle n'est pas négligeable, les différences d'un exemplaire à l'autre étant assez sensibles : elles portent sur la couleur générale des ailes antérieures, qui peut être plus foncée chez certains exemplaires, en dessus comme en dessous, sur le tracé de la ligne postmédiane qui peut être aussi plus ou moins marquée, et qui ressort plus ou moins en noir sur le fond de l'aile (comme le montrent les fig. 1 à 7).

Armure génitale mâle (fig. 11) :

Un dessin en a été publié déjà lors de la description de l'espèce (Rev. Fr. de Lépidopt., X, 1946, p. 295, fig. 4). Elle est du même type que celle de Celama centonalis Hb. (fig. 12) mais en diffère par les caractères suivants :

- chez dresnayi les processus sup. et inf. de la valve sont relativement un peu plus courts et plus épais que chez centonalis Hb. où ils sont un peu plus longs et plus élancés.
- le clasper, à la base du processus inf., est un peu plus épais et plus long chez *dresnayi* que chez *centonalis*, où il est un peu plus grêle, avec une extrémité plus effilée, alors que chez *dresnayi* l'extrémité en est brusquement rétrécie en pointe.
- l'épine, présente chez centonalis à l'extrémité du processus inf. et dirigée vers l'intérieur, n'existe pas chez dresnayi.
- la conformation du vinculum est un peu différente entre ces deux espèces.
- le pénis de *dresnayi* est un peu plus petit, et plus étroit à sa base que celui de *centonalis*, et s'amincit davantage vers son extrémité; le cornutus du pénis de *dresnayi* est bien plus petit et a une forme très différente de celle du cornutus du pénis de *centonalis*.

La biologie de cette Celama reste complètement inconnue. Les dates de capture (fin mai début juin, et fin juillet) indiquent que c'est probablement une espèce bivoltine. Sa répartition géographique est trop mal connue (deux localités seulement: La Bessée-sur-Durance et Saint-Michel-l'Observatoire) pour que l'on puisse en déduire quelle est sa sphère faunistique. Mais cette note pourra peut-être aider à faire découvrir de nouveaux exemplaires, donc de nouvelles localités, et ainsi à faire mieux connaître son véritable habitat et son origine.

(Laboratoire de Zoologie Générale, Faculté des Sciences de Lyon).

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 8 février 1958.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Fig. 1 à 7 : Celama dresnayi Warn., of of, St-Michel-l'Observatoire (Basses-Alpes).

Fig. 8 et 9: Celama centonalis Hb., of of, Lombardie.

Fig. 10: Celama dresnayi Warn., A (× 3 environ), Saint-Michel-l'Observatoire. Armures génitales mâles (× 15): Fig. 11: C. dresnayi Warn. (le pénis est dirigé de gauche à droite, son extrémité à droite).

Fig. 12 : C. centonalis Hb., Lombardie (le pénis est dirigé de droite à gauche, son extrémité distale à gauche).